

Cher-e-s étudiant-e-s,

Nous sommes ravis de vous accueillir dans nos cours et vous souhaitons la bienvenue

Veuillez lire attentivement les informations suivantes, qui répondent aux questions fréquemment posées. Les règles suivantes sont impératives.

Nous recevons un grand nombre de messages, par conséquent, nous vous prions de bien vouloir consulter en première instance ces pages et votre plan d'études.

Si votre question reste sans réponse, nous traiterons votre demande dans les meilleurs délais.

Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer vos questions par écrit afin que nous puissions mieux comprendre le déroulement et disposer de toutes les informations nécessaires pour répondre à vos demandes.

1. Accès au système à Fribourg

Avez-vous déjà activé votre compte ici à Fribourg ?

L'activation est d'autant plus importante que vous devrez vous connecter à votre compte Switch sur MyUnifr tout au long de vos études afin de pouvoir vous inscrire ou vous désinscrire à des cours et à des examens (cela vaut aussi pour les étudiant-e-s BeNeFri de l'Université de Berne et d'autres universités).

Le site web suivant, décrit très clairement la procédure à suivre pour configurer votre compte Switch :

<https://www2.unifr.ch/dit/fag/article/etudiant-e-s-employe-e-s-creation-dun-compte-switch-edu-id/>

En cas de problèmes à ce sujet, veuillez contacter directement le service informatique :

<https://www.unifr.ch/it/fr/contact/>

2. Contact

Nous communiquons uniquement via votre adresse électronique de l'université de Fribourg (@unifr.ch).

Étudiant-e-s BeNeFri : Vous obtenez votre adresse électronique prénom.nom@unifr.ch lorsque vous vous inscrivez à Fribourg. Veuillez vérifier régulièrement vos messages afin de ne manquer aucune information importante.

3. Offre de cours (science politique)

Vous trouverez tous nos cours proposés au semestre d'automne sur notre site web,

[Offre d'études actuelle | Science politique | Université de Fribourg](#)

et dans le programme des cours :

[Horaire des cours | Programme des cours | Université de Fribourg](#)

Les dates, horaires et salles des cours ainsi que les informations relatives aux cours du semestre d'automne sont communiquées sur ce site. Veuillez noter les irrégularités communiquées concernant les horaires et les salles.

Nous recevons fréquemment des questions concernant les cours de méthodologie qui ne figurent pas au programme du semestre automne 2026 : Nous vous prions de bien vouloir prendre note que nous ne pouvons pas proposer tous les cours figurant dans le programme d'études à chaque semestre. Cependant, nous complétons continuellement l'offre de cours avec des programmes proposés par d'autres départements.

Le nouveau cycle de conférences est idéal si vous souhaitez terminer vos études selon le nouveau programme d'études alors qu'il vous manque encore des cours du premier module :

NOUVEAU cycle de conférences : peut être validé dans le module 1 :

Le cycle de conférences UE L41.00594 (3 crédits ECTS) peut être suivi dans le module POL01. Celui-ci se compose d'une sélection de conférences individuelles du programme universitaire, que vous choisissiez à partir d'une liste. Vous attestez votre participation aux conférences par la signature du/de la professeur-e concerné-e ainsi que par un résumé d'une demi-page pour chaque conférence, que vous envoyez au conseil aux études après la conférence. Une fois les 12 signatures obtenues et les conférences attestées, l'enseignement est validé.

Vous trouverez les conférences éligibles sur notre site web sous [\[https://www.unifr.ch/politikwissenschaft/fr/etudes/conferences.html\]](https://www.unifr.ch/politikwissenschaft/fr/etudes/conferences.html). Cette liste est régulièrement mise à jour avec de nouvelles conférences. Nous vous prions de bien vouloir

comprendre que nous ne pouvons pas prendre en compte les suggestions ou les demandes concernant l'ajout de conférences qui ne figurent pas sur cette liste. »

Inscription l'UE Ringvorlesung sur myunifr:

Vous pouvez participer aux conférences pendant toute la durée de vos études.

Selon le règlement, une UE doit être validée dans un délai de quatre sessions à compter de son inscription, c'est pourquoi vous devez vous inscrire à l'UE-L41.00594 seulement lorsque vous avez presque terminé les 12 conférences, vous disposez ainsi de toute la durée de vos études pour les suivre.

4. Nouvelles règles importantes concernant les travaux de séminaire du département de science politique :

Il est désormais possible d'assister à chaque séminaire sans avoir à rédiger de travail de séminaire.

Dans chacun des modules 2 à 5, un travail de séminaire doit être rédigé. Cela est généralement possible pour chaque séminaire. Il existe des exceptions que nous communiquons sur notre site web.

Si vous souhaitez rédiger un travail de séminaire, vous devez en discuter avec les chargé-e-s de cours au début du semestre. Vous devez également être inscrit-e-s simultanément au travail du séminaire ET à l'examen correspondant pendant le semestre où vous assistez au séminaire :

Important : Il n'existe plus d'unités d'enseignement pour les travaux de séminaire assignées à un séminaire spécifique. Vous trouverez désormais une unité d'enseignement par module pour tous les travaux de séminaire, cela s'applique également aux étudiant-e-s d'autres disciplines et en dehors de notre domaine.

Étudiant-e-s en Science Politique : Vous choisissez votre séminaire parmi les séminaires proposés dans le cadre des modules et vous vous inscrivez à l'unité d'enseignement (UE) pour le travail de séminaire du module correspondant.

Étudiant-e-s en Études de l'Europe orientale et autres départements : Si vous souhaitez rédiger un travail de séminaire pour l'un des séminaires que nous proposons, veuillez-vous inscrire à l'UE du travail de séminaire du module de science politique auquel ce séminaire est assigné.

Veuillez noter que nos chargé-e-s de cours dans le domaine des Études Européennes ne sont pas en mesure de corriger les travaux de séminaire, les essais ou les « Hausarbeiten » des cours d'études de l'Europe orientale ou de Science Politique. Les chargé-e-s de cours vous informeront à ce sujet le premier jour du cours. Pour vous aider à vous organiser en conséquence, vous trouverez une note à ce sujet sur notre site web.

À partir de ce semestre, un seul délai de remise par semestre ou par session s'applique à tous les travaux de séminaire en science politique. Cette échéance est obligatoire pour toutes les inscriptions à un travail de séminaire dans le cadre de notre programme.

Si, pour cause de maladie, vous ne pouvez pas soumettre votre travail dans les délais veuillez contacter le secrétariat ET les professeur-e-s responsables AVANT la date limite.

Délai pour tous les travaux de séminaire et essais au semestre d'automne / hiver : 31 janvier 2026

Délai pour tous les travaux de séminaire et essais au semestre de printemps / été : 31 juillet 2027

5. Dates semestrielles

SA2026 : 14.09–18.12.2026

SP2027 : 22.02.-04.06.2027

<https://www.unifr.ch/philosophie/fr/etudes/dates-delaix.html>

6. Inscription aux cours et aux examens à Fribourg : différences par rapport à Berne

Important : à Fribourg, tou-te-s les étudiant-e-s, y compris les étudiant-e-s BeNeFri d'autres universités, doivent s'inscrire dans le système à tous les cours ET examens.

Les étudiant-e-s sont responsables de leur inscription aux cours, séminaires, travaux de séminaire et examens dans les délais impartis.

Les inscriptions orales, les accords avec les chargé-e-s de cours, les listes de présence, etc. ne sont pas considérés comme des inscriptions valables.

<https://www.unifr.ch/lettres/fr/etudes/cours-et-examens/inscription-aux-cours-et-examens/>

7. Examens et inscriptions aux examens

Nous vous prions de vous inscrire simultanément à l'unité d'enseignement et à l'examen correspondant : les notes combinent les résultats des prestations fournies tout au long du semestre et le résultat de l'examen ou du travail écrit.

Cours en dehors de la session d'examens (colloque, travail de bachelor) : veuillez sélectionner l'option « en dehors de la session d'examens » pour vous inscrire à l'examen.

Les délais de remise des travaux écrits sont communiqués par les enseignant-e-s ou votre conseillère aux études et sont obligatoires. Une prolongation n'est accordée que dans des cas exceptionnels. Les travaux non remis sans excuse sont considérés comme échoués (**premier échec**).

Pour chaque examen, deux tentatives sont autorisées au cours de quatre sessions d'examen. Conformément à l'article 15 du règlement de mars 2018, après cette période, l'examen est considéré comme échoué (échec définitif), même en cas d'inscription non effectuée ou manquée. Si vous échouez à un cours obligatoire, vous ne pouvez pas poursuivre vos études dans cette branche, le règlement de votre plan d'études s'applique.

Il n'est pas permis de s'inscrire à nouveau au même cours, même si son numéro a changé en raison de restructurations.

Si vous devez repasser un examen, réinscrivez-vous à la prochaine session d'examen et contactez le secrétariat : sekretariat-politikwissenschaft@unifr.ch pour planifier l'examen de rattrapage.

8. Notes / ECTS

Inscrivez-vous simultanément au cours et à l'examen. En cas de non-respect des délais, nous ne pourrons pas vous attribuer de crédits ECTS ni de résultats.

Après l'expiration du délai de désinscription (annulation de l'inscription), toutes les inscriptions sont définitives.

Avis aux étudiant-e-s BeNeFri de l'Université de Berne qui suivent nos cours :

Nous nous occupons du transfert de vos notes à Berne. Ce service est assuré par notre domaine d'études, vous n'avez aucune démarche à effectuer.

La plupart des départements ne pratiquent pas forcément de transferts de notes : pour les enseignements assurés par d'autres départements, veuillez-vous renseigner directement auprès d'eux pour connaître leur procédure.

Avis aux étudiant-e-s en Etudes de l'Europe orientale de l'Université de Fribourg qui suivent des enseignements à Berne dans le cadre du programme BeNeFri :

Nous nous occupons du transfert de vos notes, toutes les notes obtenues à Berne nous sont directement communiquées, vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Avis important si vous terminez votre programme d'études au semestre de printemps :

Veuillez en informer les enseignant-e-s et secrétariats en temps utile si vous terminez vos études et que vous avez encore des travaux écrits / examens à passer ou si, à ce moment-là, des notes des travaux rendus ne sont pas encore attribuées ou transférées. Pendant les vacances des enseignant-e-s et collaborateur-trice-s (conseiller-ère-s d'études / service

administratif), ainsi que pendant les périodes de fermeture du décanat, aucune demande ne peut être traitée, transmise ou répondue. Veuillez également prendre en compte que notre secrétariat n'est pas occupé tous les jours ouvrables.

En tenant compte de ces périodes de fermeture des bureaux et des absences, nous vous recommandons, si vous avez encore des notes à saisir ou des transferts à effectuer à ce moment, de nous contacter **30 jours** avant les délais publiés par le décanat, pour que nous puissions réagir à temps.

Contact (pour les transferts de notes / validations pour les domaines science politique / Études de l'Europe orientale, Fribourg) :

sekretariat-politikwissenschaft@unifr.ch

Délais :

Toutes les périodes de fermeture du décanat seront publiées sur cette page :

[Contact | Faculté des lettres et des sciences humaines | Université de Fribourg](#)

Les délais pour la transition vers un programme de master / programme de master consécutif sont publiés sur cette page :

[Demande de changement de voie ou de programme d'études | Faculté des lettres et des sciences humaines | Université de Fribourg](#)

Les délais pour participer aux cérémonies de diplôme seront publiés prochainement par le décanat sur cette page :

[Validation des programmes / Promotions | Faculté des lettres et des sciences humaines | Université de Fribourg](#)

En dehors de ces délais, le décanat délivre chaque semaine des attestations. **Veuillez noter que pour que le décanat puisse délivrer un diplôme / une attestation, tous les résultats doivent avoir été transférés et les matières principales et secondaires validées par le secrétariat compétent pour le domaine concerné.**

9. Dépannage

Analyse et résolution des problèmes pour les étudiant-e-s de l'Université de Fribourg

Je ne parviens pas à me connecter au système :

Vérifiez que les frais ont été payés dans les délais. En cas de problème, veuillez contacter directement les services compétents.

Vérifiez que vous êtes correctement inscrit-e-s et que votre compte a été activé.

Vous devez activer votre compte Switch (compte IT) et vous connecter pour pouvoir accéder au système et vous inscrire aux cours.

Je suis en mesure de me connecter au système, mais l'unité d'enseignement recherchée n'apparaît pas :

Avant de nous contacter, vérifiez que l'enseignement souhaité corresponde bien à votre plan d'études et au module concerné : la liste des cours dans chaque module permet de savoir quels cours peuvent être choisis.

Si des circonstances échappant au contrôle et à la responsabilité de l'étudiant-e risquent d'entraîner une prolongation des études, des dérogations peuvent être accordées afin d'éviter cette prolongation. Dans ce cas, la procédure suivante s'applique :

1. Inscrivez-vous sous : #804 : « Cours complémentaires à la Faculté des lettres [Vorl.] Faculté des lettres »
2. Dans le système, déposez une demande de transfert de cette unité d'enseignement dans le module souhaité de votre plan d'études.
3. Envoyez un bref message avec le suivi des courriels attestant l'accord de la conseillère aux études à sekretariat-politikwissenschaft@unifr.ch
4. Nous validerons votre demande.

Analyse des erreurs et dépannage pour les étudiant-e-s BeNeFri de l'Université de Berne :

Je ne parviens pas à me connecter au système à Fribourg :

Assurez-vous, avant la fin de la période d'inscription au programme BeNeFri, que votre inscription au réseau BeNeFri (inscription en ligne (self-service)) a été acceptée et que vous avez payé les frais d'inscription dans les délais.

Vérifiez que vous êtes correctement inscrit-e-s et que votre compte a été activé.

Vous devez activer votre compte Switch (compte IT) et vous connecter pour avoir accès au système et vous inscrire à nos unités d'enseignement.

Analyse et résolution des problèmes lors de la configuration du compte Switch

Je rencontre des difficultés à me connecter à mon compte, où puis-je trouver des instructions ?

Si vous ne parvenez pas à créer votre compte Switch, vous trouverez de l'aide sur ce site :

<https://www2.unifr.ch/dit/faq/article/etudiant-e-s-employe-e-s-creation-dun-compte-switch-edu-id/>

Compte IT

Étudiant-e-s venant à l'Université de Fribourg :

- En cas de première immatriculation à l'Université de Fribourg dans le réseau BeNeFri (y compris une réimmatriculation après plusieurs semestres d'interruption), vous recevrez un e-mail (@unibe.ch / @unine.ch) du service informatique concernant l'activation de votre compte.
- Si vous avez déjà été immatriculé-e à l'Université de Fribourg dans le réseau BeNeFri lors d'un semestre précédent, votre compte IT reste en principe actif.

Je parviens à me connecter à mon compte MyUnifr, mais je ne peux pas m'inscrire :

Dans ce cas, veuillez nous contacter **avant la fin de la période d'inscription** afin que nous puissions analyser le problème et le signaler au service concerné.

Questions concernant la participation au cours.

Je ne parviens toujours pas à m'inscrire / m'enregistrer lors du début des cours :

L'inscription aux cours et aux examens n'est possible qu'à partir du moment où vous êtes activé-e dans le système. Pour les étudiant-e-s de Berne participant au programme BeNeFri, ce processus peut être retardé : Il est possible que votre compte ne soit activé que très peu de temps avant la fin du délai. Ceci est normal et il ne faut pas s'en inquiéter : **Les universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg se transmettent les inscriptions BeNeFri une fois avant et une fois après le délai d'inscription à BeNeFri (28.02.2026)**. Assurez-vous que vous êtes inscrit-e-s correctement et dans les délais à BeNeFri, vous serez activé-e-s avant la fin du délai (06.03.2026) pour vous inscrire aux cours.

<https://www.unifr.ch/studies/fr/organisation/prestations-admin-etudiants/benefri.html>

Remarque : Il n'est pas nécessaire de nous contacter pour participer à nos cours si vous n'êtes pas encore activé-e lors du début du cours : veuillez simplement vous inscrire sur la liste de présence dans la salle de cours. Cette liste nous permet de savoir combien de personnes participent au cours jusqu'à ce que toutes les inscriptions soient effectuées et que le système nous indique qui participe au cours. L'inscription sur la liste de présence ne remplace PAS l'inscription aux cours et aux examens.

Est-ce que j'aurai une place dans le cours même en cas d'inscription tardive ?

Nous n'excluons personne pour des raisons de place.

10. Délais

Inscriptions aux cours

Délais semestre d'automne 2026/27	
07.09.26 – 02.10.26	Inscription aux unités d'enseignement
07.09.26 – 06.11.26	Annulation de l'inscription aux unités d'enseignement (uniquement pour les inscriptions au semestre d'automne 2026/27)

Délais semestre de printemps 2027	
15.02.27 – 12.03.27	Inscription aux unités d'enseignement
15.02.27 – 16.04.27	Annulation de l'inscription aux unités d'enseignement (uniquement pour les inscriptions au semestre de printemps 2027)

Les inscriptions aux cours et séminaires de la Faculté des lettres et des sciences humaines se font via [MyUnifr](#). Elles doivent être effectuées chaque semestre.

Le système fermera la fenêtre d'inscription aux cours le 02.10.2026 à 00h00 (annulation possible jusqu'au .11.04.2026). **Veuillez vérifier avant cette date que vous êtes correctement inscrit-e à tous les cours et travaux et nous contacter impérativement en cas de problème AVANT l'expiration de ce délai.**

Inscriptions aux examens

Session d'automne 2026	
29.06.26 – 31.07.26	Inscription aux examens de la session d' automne 2026
29.06.26 – 10.08.26	Annulation de l'inscription aux examens (uniquement inscriptions aux examens session d'automne 2026)
17.08.26 – 11.09.26	Session d'examens d'automne 2026*

* Si un examen a lieu en-dehors de la session, veuillez vous référer aux éventuelles dispositions du département concerné.

Session d'hiver 2026/27	
07.09.26 – 06.11.26	Inscription aux examens de la session d'hiver 2026/27
07.09.26 – 18.01.27	Annulation de l'inscription aux examens (uniquement inscriptions aux examens session d'hiver 2026/27)
25.01.27 – 19.02.27	Session d'examens d'hiver 2026/27*

* Si un examen a lieu en-dehors de la session, veuillez vous référer aux éventuelles dispositions du département concerné.

Session d'été 2027	
15.02.27 – 16.04.27	Inscription aux examens de la session d' été 2027
15.02.27 – 31.05.27	Annulation de l'inscription aux examens (uniquement inscriptions aux examens session d'été 2027)
07.06.27 – 02.07.27	Session d'examens d'été 2027*

* Si un examen a lieu en-dehors de la session, veuillez vous référer aux éventuelles dispositions du département concerné.

Le système ferme la fenêtre d'inscription aux examens le dernier jour du délai à minuit (les inscriptions sont possibles jusqu'à minuit le dernier jour du délai).

Veillez vérifier avant cette date que vous êtes correctement inscrit-e-s à tous les examens et travaux et nous contacter impérativement en cas de problème **AVANT l'expiration de ce délai.**

11. FAQ

FAQ

<https://www.unifr.ch/lettres/fr/etudes/cours-et-examens/faq.html>

FAQ IT

<https://www.unifr.ch/it/fr/faq-foire-aux-questions.html>

12. Liens / Informations complémentaires

Contacts : Ici, vous trouverez de l'aide :

<https://www.unifr.ch/campus/fr/support/contacts.html>

Questions sur BeNeFri et délais :

<https://www.unifr.ch/studies/fr/organisation/prestations-admin-etudiants/benefri.html>

Calendrier et délais :

<https://www.unifr.ch/studies/fr/organisation/prestations-admin-etudiants/calendrier-immat.html>

<https://www.unifr.ch/lettres/fr/etudes/cours-et-examens/inscription-aux-cours-et-examens/>

Horaire et Programme des cours :

<https://www.unifr.ch/timetable/fr/?&page=1>

Questions sur le programme d'études BApol MApol :

<https://www.unifr.ch/politikwissenschaft/fr/etudes/>

Science politique BA 120 ECTS (plan d'études 2026)

<https://www.unifr.ch/politikwissenschaft/assets/public/files/Studienplan/BAPW120ECTS2026.pdf?tstamp=1781882596>

Science politique BA 60 ECTS (plan d'études 2026)

<https://www.unifr.ch/politikwissenschaft/assets/public/files/Studienplan/BAPW60ECTS2026.pdf?tstamp=1781882596>

Politique et société BA 60 ECTS (plan d'études 2021)

https://www.unifr.ch/politikwissenschaft/assets/public/files/Studienplan/BA_Politik_und_Gesellschaft_60_2021.pdf?tstamp=1781882596

Science politique MA 30 ECTS (plan d'études 2017)

https://www.unifr.ch/lettres/de/assets/public/files/pdf/reglements/MA30_Politik_Gesellschaft_rat20032017_CE_HS19.pdf

Questions sur le programme d'études OES unifr (vous trouverez les programmes d'études en suivant le lien indiqué)

<https://www.unifr.ch/iicee/fr/studium/>

Questions sur le programme d'études OES et programme inter facultaire avec Unibe :

https://www.osteuropa-studien.ch/tudes/faq/index_fra.html

Questions sur le travail de bachelor :

<https://www.unifr.ch/lettres/fr/etudes/cours-et-examens/validation/>

Questions sur le travail de master :

<https://www.unifr.ch/lettres/fr/etudes/cours-et-examens/travail-de-master/>

Règlements :

<https://www.unifr.ch/studies/fr/organisation/prestations-admin-etudiants/reglements.html>

Questions sur la durée maximale des études (Actualisation du règlement Art.34, Art. 48) *

<https://webapps.unifr.ch/legal/fr/document/2454944>

***Remarque : le nombre de semestres a récemment été limité pour les études à l'université de Fribourg (Art. 34 Durée des études de bachelor, Art. 48 Durée des études de master)**

13. Dernières questions

Si vous n'avez pas trouvé de réponse à votre question, nous sommes là pour vous aider. En cas de problèmes d'inscription et de **questions administratives**, veuillez envoyer votre question **en indiquant à chaque fois le numéro de l'unité d'enseignement (L41.00...)** par courriel directement au Secrétariat « politique et société » : sekretariat-politikwissenschaft@unifr.ch ou, **en cas de questions sur vos études** à Pauline Dummermuth pauline.dummermuth@unifr.ch

Nous vous souhaitons un semestre couronné de succès et vous remercions de votre attention.

Prof. Jan Matti Dollbaum

Pauline Dummermuth, M.A., Conseillère aux études

Nina Steffen , M.A., Conseillère aux études

Marlies Vaucher, Administration

Toutes les directives ci-dessus concernent les cours proposés par le domaine de science politique de l'Université de Fribourg. Les réglementations d'autres domaines peuvent différer des nôtres. Par conséquent, pour toutes questions à ce sujet, veuillez-vous adresser directement au domaine responsable des cours concernés.